

PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 28 juin 2016

Monsieur Tom Patterson
TransCanada Énergie
200 Bay Street – 24th Floor
(Royal Bank Plaza South Tower)
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Avec quelle(s) société(s) aviez-vous conclu un contrat d'approvisionnement en gaz naturel pour la centrale en cogénération pour la durée du premier contrat avec Hydro-Québec?
2. Quel était le volume annuel de gaz naturel qu'il était prévu d'acheter via ce contrat? Et le montant annuel prévu pour cet achat (molécule)?
3. Quel était le coût annuel pour faire transiter le volume de gaz naturel requis jusqu'à votre centrale thermique de Bécancour (pour chaque année de service)?
4. Après l'interruption de la production d'électricité à la centrale, qu'est-il advenu de ce contrat?
5. Avant 2009, avez-vous revendu le volume de gaz acheté, mais inutilisé, en tout ou en partie?
 - a. Le cas échéant, préciser le pourcentage revendu chaque année et le montant facturé annuellement.

- b. Hydro-Québec était-elle facturée pour la totalité de l'achat ou uniquement sur la partie invendue (molécule et coût de distribution sur le réseau québécois)?
- 6. Il a été précisé en audiences que votre contrat d'approvisionnement initial avait été revendu. En quelle année et à qui?
 - a. Est-ce que cette vente a dû être approuvée par la Régie de l'énergie?

Votre réponse doit être acheminée le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 29 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrément, Monsieur Patterson, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission